

**Plan directeur pour l'accélération:
Rapport de synthèse sur l'objectif de
développement durable n° 6 relatif à
l'eau et à l'assainissement**

**RÉSUMÉ
EXÉCUTIF**



Nations Unies

L'occasion à saisir: l'eau et l'assainissement à un tournant décisif

À sept ans seulement de la fin du programme des Nations Unies «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030» (Programme 2030), une action rapide et résolue est nécessaire pour changer de cap et accélérer les progrès vers la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 6 pour garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

Plus de 10 000 participants issus de tous les secteurs de la société se sont réunis à New York, du 22 au 24 mars 2023, pour prendre part à la Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable» (2018-2028) – (Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023). L'objectif commun était de s'attaquer d'urgence à la crise de l'eau et de mettre le monde sur la voie de la réalisation de l'ODD 6. À l'issue de la conférence de trois jours, un nouveau programme d'action des Nations Unies pour l'eau, comportant plus de 800 engagements, a «pris le large».

Pour l'avenir, des questions pressantes subsistent quant à la manière de traduire ces engagements en actions et de garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement – la promesse de l'ODD 6:

- Comment les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 peuvent-ils être accélérés?
- Comment le système des Nations Unies peut-il soutenir le suivi de la mise en oeuvre des décisions prises à la conférence, notamment en ce qui concerne le Programme d'action pour l'eau?

- Comment faire de l'eau une priorité du programme d'action politique mondial?

Telles sont les questions auxquelles le *Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau et à l'assainissement 2023* vise à répondre.

Les défis

Les défis mondiaux liés à l'eau englobent toutes les questions relatives à l'eau douce. Ces questions concernent les eaux de surface et les eaux souterraines; le cycle d'assainissement; les interactions entre eau douce et eau de mer; les ressources en eau douce en ce qui concerne leur qualité, leur quantité, leur développement, leur gestion, leur contrôle et leur utilisation; la réduction des risques de catastrophe; et les problèmes liés au climat dans le domaine de l'eau.

«Une eau rare, trop abondante ou trop sale » est devenu le leitmotiv de la crise mondiale de l'eau, qui est amplifiée par les effets du changement climatique et aggravée par d'autres activités humaines.

Les enjeux

L'eau est au cœur du Programme de développement durable des Nations Unies. L'ODD 6 présente de forts liens et synergies avec tous les autres ODD du Programme 2030. Une gestion efficace de l'eau et de l'assainissement constitue un moyen essentiel pour s'attaquer aux problèmes pressants de la planète tels que le changement climatique, l'énergie propre et de coût abordable, la perte de diversité biologique, l'insécurité alimentaire, les pandémies et les épidémies, les catastrophes causées par des risques naturels, les conflits, l'extrême pauvreté et l'inégalité liée au genre. L'échec dans le domaine de l'eau et de l'assainissement compromet l'ensemble des trois piliers du développement



durable que sont la société, l'économie et l'environnement. Il sape également les droits humains, la paix et la sécurité. L'absence de progrès dans la réalisation de l'ODD 6 et d'autres cibles liées à l'eau peut même menacer les résultats durement acquis en matière de développement dans d'autres domaines.

Le *Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau et à l'assainissement 2023* s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'ODD 6 au cours de la première moitié du Programme 2030 afin de fournir un «plan directeur» pour accélérer les progrès en matière d'eau et d'assainissement. Le rapport est un guide concis pour l'obtention des résultats concrets. Il propose des recommandations politiques exploitables destinées aux décideurs de haut niveau dans les États membres, aux autres acteurs concernés et au système des Nations Unies afin de mettre le monde sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 6 d'ici à 2030.

Élaboré par la famille des membres et partenaires d'ONU-Eau, le rapport propose une vision collective tournée vers l'avenir pour une gestion durable et résiliente de l'eau et de l'assainissement dans la deuxième partie du Programme 2030.

Les données: où en est le monde en ce qui concerne l'ODD 6 à mi-parcours du Programme 2030?

L'ODD 6 en contexte

Les huit cibles de l'ODD 6 comprennent l'accès à l'eau potable (cible 6.1), l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène (6.2), le traitement des eaux usées et l'amélioration de la qualité de l'eau ambiante (6.3), l'utilisation rationnelle des ressources en eau et la

réduction du niveau de stress hydrique (6.4), la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau (6.5), la préservation des écosystèmes liés à l'eau (6.6), la coopération internationale dans le domaine de l'eau (6.a) et la participation de la population locale (6.b).

Pour soutenir la mise en œuvre de l'ODD 6, l'Assemblée générale a proclamé la période allant de 2018 à 2028 Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable» (Décennie d'action sur l'eau). La Décennie favorise l'élimination des cloisonnements et encourage l'intégration et l'alignement des efforts mondiaux. Son examen à mi-parcours a révélé que les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 accusent un retard considérable et qu'un rythme de mise en œuvre beaucoup plus soutenu ainsi qu'une coopération et des partenariats accrus sont nécessaires pour l'ensemble des cibles.

Afin de mettre en œuvre les objectifs de la Décennie d'action sur l'eau, l'Assemblée générale a appelé, dans sa résolution 73/226 de 2018, à la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023.

Étant donné qu'il s'agissait de la première conférence des Nations Unies sur l'eau tenue depuis 46 ans, les coorganisateur de la Conférence de l'ONU sur l'eau 2023, le Royaume des Pays Bas et la République du Tadjikistan, avaient pour objectif d'en faire un tournant pour le monde. Parmi les nombreux points forts de la conférence, trois d'entre eux méritent, par leur pertinence, de figurer dans le *Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau et à l'assainissement 2023*: l'annonce par le Secrétaire général des Nations Unies qu'il est envisagé de nommer un envoyé spécial pour l'eau; l'établissement du Programme



d'action pour l'eau, qui comporte plus de 800 engagements volontaires; et le résumé établi par la présidence de l'Assemblée générale.

Progrès et tendances à mi-parcours relatifs à l'ODD 6

Depuis que le premier rapport de synthèse sur l'ODD 6 a été publié par ONU-Eau en 2018, il a été bien documenté que les progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif accusent un retard alarmant. Aujourd'hui, à mi-parcours de l'échéance de 2030, les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 6 restent bien en deçà du rythme nécessaire pour atteindre les objectifs d'ici à 2030.

Les messages clés concernant les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 à mi-parcours sont les suivants:

- Pour atteindre l'objectif mondial en matière d'accès universel d'ici à 2030, les progrès doivent être six fois plus rapides dans le domaine de l'eau potable gérée de façon sûre, cinq fois plus rapides dans le domaine de l'assainissement géré de façon sûre et trois fois plus rapides dans le domaine de l'hygiène de base. L'accès à l'eau potable, à des services d'assainissement et d'hygiène de base gérés de façon sûre reste hors de portée pour des milliards de personnes, en particulier dans les zones rurales et les pays les moins avancés (cibles 6.1 et 6.2 des ODD).
- Une part importante (42 %) des eaux usées ménagères n'est pas traitée de manière appropriée. Dans de nombreuses régions du monde, il n'existe pas de données comparables sur les débits d'eaux usées totales et d'eaux usées industrielles. Bien que 60 % des masses d'eau surveillées dans le monde présentent une bonne qualité d'eau ambiante, le manque de données rend difficile l'évaluation des tendances à l'échelle mondiale et laisse de nombreuses populations en danger (cible 6.3 de l'ODD).
- Le stress hydrique s'est accru à l'échelle mondiale. Certaines régions ont connu des augmentations substantielles de ce stress au cours des deux dernières décennies, en particulier dans les zones les plus arides, qui dépendent souvent de ressources en eau non renouvelables qui finiront par s'épuiser. Ces conditions constituent une source de vive préoccupation pour la durabilité de la production alimentaire et pour la résilience des systèmes agricoles face aux défis que pose le changement climatique (cible 6.4 des ODD).
- Il est nécessaire de doubler le rythme actuel de mise en œuvre de la GIRE pour atteindre les objectifs mondiaux. Seule une région couverte par les ODD est en bonne voie pour que l'ensemble de ses rivières, lacs et aquifères transfrontières soient couverts par des accords opérationnels d'ici à 2030 (objectif 6.5 des ODD).
- Un cinquième des bassins fluviaux du monde connaît des changements rapides dans la zone couverte par les eaux de surface, ce qui révèle des inondations et des sécheresses, qui sont associées au changement climatique et à une mauvaise gestion des ressources en eau (cible 6.6 de l'ODD).
- Les engagements au titre de l'aide publique au développement pris en faveur du secteur de l'eau ont diminué de 12 % entre 2015 et 2021, et les décaissements effectifs ont baissé de 15 % au cours de la même période, malgré l'augmentation des besoins de financement nécessaire pour atteindre les cibles de l'ODD 6 (cible 6.a de l'ODD).
- Les politiques et législations nationales reconnaissent de plus en plus les procédures



participatives, mais la mise en œuvre a été insuffisante (cible 6.b de l'ODD).

- En moyenne, les États membres des Nations Unies disposent de données pour environ deux tiers des 12 indicateurs mondiaux pour l'ODD 6. Bien que cela représente une amélioration majeure par rapport aux années précédentes, il subsiste d'importantes lacunes en matière de connaissances.

Il reste sept ans avant 2030. L'approche habituelle ne suffira pas. Il est impératif de changer radicalement le rythme de la mise en œuvre pour combler les lacunes au niveau mondial en ce qui concerne toutes les cibles de l'ODD 6.

Le plan directeur: comment mettre les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 sur la bonne voie

Aujourd'hui, la communauté mondiale a besoin d'un plan directeur pour mettre la gestion de l'eau sur une voie durable – pour la présente génération et celles à venir. En 2020, ONU-Eau a lancé le Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'ODD 6, une initiative fédératrice visant à obtenir des résultats rapides, à une échelle accrue, pour atteindre l'objectif consistant à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable, d'ici à 2030.

Les cinq «accélérateurs» du Cadre mondial d'accélération de l'ODD 6 proposent des plans directeurs sur la manière de susciter une dynamique pour faire progresser la réalisation de l'ODD 6 et mettre en œuvre le Programme d'action pour l'eau:

- **Le plan directeur pour le financement.** L'absence généralisée d'environnements favorables à des investissements et des

dépenses efficaces, ainsi que le manque de projets bien conçus susceptibles d'attirer un concours financier et le manque de modèles de financement durables rendent le secteur de l'eau peu attrayant pour les investisseurs. Pour attirer de nouveaux investissements, il convient de mettre en place des environnements plus favorables et d'utiliser les financements existants de manière plus efficace et plus efficiente. L'architecture mondiale de financement du développement doit être réformée afin de fournir un financement accru aux pouvoirs publics.

- **Le plan directeur pour les données et les informations.** Dans de trop nombreux pays, les décideurs politiques ne disposent pas de données crédibles et actualisées pour prendre des décisions, en raison de systèmes de suivi et d'information inadéquats et de ressources insuffisantes. Les systèmes nationaux de suivi, d'établissement de rapports et de diffusion des données doivent être renforcés pour couvrir l'ensemble des indicateurs mondiaux relatifs à la réalisation de l'ODD 6, en combinant des jeux de données provenant de toutes les parties prenantes. Les technologies d'observation de la Terre et l'amélioration des pratiques relatives aux données, telles que la normalisation et la désagrégation, peuvent améliorer la prise de décision et réduire les inégalités.

- **Le plan directeur pour le renforcement des capacités.** Les effectifs dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont touchés par des lacunes de plus en plus importantes en raison de l'accès limité à l'éducation, de la faiblesse des cadres d'appui et des faibles taux de recrutement et de maintien en fonction du personnel qualifié, en particulier des femmes. Le secteur de l'éducation et les employeurs doivent collaborer pour promouvoir une «culture» de l'eau et de



l'assainissement dans le cadre des programmes d'études et pour attirer, former et retenir les travailleurs, en particulier les femmes et les jeunes. Il est nécessaire de réaliser des évaluations et des études concernant les effectifs au niveau national afin de déterminer les compétences actuellement recherchées, ainsi que celles qui seront en demande à l'avenir dans la perspective des nouvelles technologies.

- > **Le plan directeur pour l'innovation.** De la planification à la mise en œuvre, l'innovation est trop limitée et trop lente pour répondre à la nécessité d'un changement rapide et transformateur. Les approches innovantes peuvent être accélérées et portées à une plus grande échelle au moyen de politiques d'appui, de l'utilisation de technologies telles que l'intelligence artificielle et de l'adaptation des innovations aux contextes locaux.
- > **Le plan directeur pour la gouvernance.** La gouvernance de l'eau est inefficace en raison de la faiblesse et de la fragmentation des institutions, ainsi que de l'insuffisance de la réglementation, de la responsabilisation et de la transparence. L'amélioration de la cohérence des politiques et de la collaboration intersectorielle et transfrontière renforcera l'efficacité de la gestion de l'eau et de l'assainissement et soutiendra la cohésion sociale et la paix au niveau international.

Le système: comment les Nations Unies peuvent soutenir l'accélération de l'ODD 6

La Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 a élevé l'eau au rang de priorité centrale des Nations Unies. Pour se hisser à ce nouveau niveau d'ambition, il faudra redoubler d'efforts, dans tous les secteurs, de manière inclusive par l'intermédiaire de coalitions et de partenariats multipartites, et à tous les niveaux,

du local au mondial. Le système des Nations Unies a un rôle unique à jouer pour faciliter et soutenir ce changement transformationnel par l'intermédiaire de ses principaux organes, des entités des Nations Unies et d'ONU-Eau.

Le système des Nations Unies serait mieux à même de contribuer à cette action amplifiée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement par les moyens suivants:

- > **Une intégration de l'eau dans tous les processus intergouvernementaux pertinents.** Les dirigeants, les entités et les États membres des Nations Unies peuvent jouer un rôle essentiel dans l'intégration de l'eau dans les programmes d'action liés aux efforts déployés au niveaux mondial et régional en matière de changement climatique, de santé, de diversité biologique, d'alimentation, d'énergie et de réduction des risques de catastrophe, entre autres.
- > **Des réunions et conférences intergouvernementales régulières.** Elles peuvent garantir que les progrès sont mesurés et que la dynamique est maintenue pour les questions figurant en tête du programme d'action politique mondial.
- > **Des réunions de dirigeants des Nations Unies au plus haut niveau.** Les chefs de secrétariat des Nations Unies peuvent contribuer à accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 et à faire avancer le Programme d'action pour l'eau au moyen d'un dialogue et d'une prise de décisions sur une base régulière.
- > **Une interface de coordination plus efficace au niveau des pays.** L'interaction entre les entités des Nations Unies s'occupant des questions relatives à l'eau et le système des Nations Unies pour le développement peut être améliorée, par l'intermédiaire du système des



coordonnateurs résidents, pour appuyer et intensifier l'accélération de l'ODD 6 au niveau national.

- > **Une stratégie à l'échelle du système consacrée à l'eau et à l'assainissement.** Le Cadre d'accélération global de l'ODD 6 peut être élevé et transformé en une stratégie à l'échelle du système des Nations Unies afin de rendre opérationnelle la coordination inter-agences en vue de l'accélération de l'ODD 6.
- > **Un renforcement des programmes des organismes des Nations Unies relatifs à l'eau et à l'assainissement.** Le fait de porter à une plus grande échelle les programmes existants et l'élaboration de nouveaux programmes pour s'attaquer aux lacunes et répondre aux nouveaux besoins peuvent accroître la capacité du système des Nations Unies à obtenir des résultats en vue de la réalisation de l'ODD 6.
- > **Un bureau de coordination des Nations Unies pour renforcer le mandat inter-agences d'ONU-Eau.** L'ajout d'un bureau de coordination aux ressources d'ONU-Eau peut renforcer la capacité du système des Nations Unies à obtenir des résultats. Ce bureau de coordination servirait le mécanisme inter-agences d'ONU-Eau.

> Voir le rapport complet:



www.unwater.org/publications/sdg-6-synthesis-report-2023

